REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU - SEANCE DU 08 SEPTEMBRE 2020

Le mardi 08 septembre 2020, à 18h30, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire à la mairie suite à la convocation adressée le 01 septembre 2020 par Monsieur le Maire et affichée le même jour.

<u>Présents</u>: Pierre JAUBERTIE, Annick CIRARD, Michaël VIGIER, Brigitte BAZINGETTE, Michel COURDEAU, Nathalie DUPUY, Alain COLLIN, Pierre HENNINOT, Cendrine LAGRANGE, Isabelle PALFRAY, Sandrine HIVERT, Emmanuel MOUTON. Gaelle NOUZAREDE, Damien PASQUET, Pauline AUBLANT, Jean-Bernard ANGELY, Olivia DARTINSET.

Excusés: Yannick LEHOBEY, Guillaume DELPRAT a donné procuration à Jean-Bernard ANGELY.

Absents:

La séance est ouverte à 18 h 30, Pauline AUBLANT a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 21 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

I Participation citoyenne

A la demande de Monsieur le Maire, le commandant de la brigade de gendarmerie de Vergt, Cédric BLOIS, est intervenu afin de présenter le dispositif « participation citoyenne ». Il s'agit de sensibiliser les habitants d'une commune en les associant à la protection de leur environnement. Il convient de nommer des « référents » qui auront pour mission d'informer la gendarmerie s'ils s'aperçoivent d'agissements suspects et inhabituels dans leur quartier. Ce n'est en aucun cas un appel à la délation mais plus une mission de vigilance et d'information.

Ce dispositif est gratuit mis à part l'achat de quelques panneaux. De nombreuses communes du département ont déjà adopté ce dispositif avec succès.

Il reste maintenant à trouver des volontaires pour le rôle de référent. Une réunion publique sera ensuite programmée suivie de la signature de la convention.

Le Conseil municipal se montre favorable à la mise en place de ce dispositif.

Monsieur le Maire remercie Cédric BLOIS pour son intervention.

II Rendu-compte

Dans le cadre des délégations qui lui ont été octroyées par le Conseil municipal, Monsieur le Maire a pris les décisions suivantes :

Décision n° 11-2020 – Demande de subvention à l'inspection académique pour l'équipement informatique de l'école élémentaire

Décision n° 12-2020 Demande de subvention à l'inspection académique pour l'équipement informatique de l'école maternelle

III Informations générales - Intervention du Maire et des adjoints

Monsieur le Maire indique qu'un protocole sanitaire a été mis en place pour l'utilisation des locaux communaux, par les associations notamment. Il revient à chaque association de procéder à la désinfection après chaque utilisation. La commune fournit le produit virucide (homologué) et le matériel approprié.

a) Intervention d'Annick CIRARD

Deux réunions sont programmées dans les jours à venir. Une pour le marché hebdomadaire et l'autre pour la salle socio-culturelle.

De petits soucis sont à déplorer au marché suite à de mauvais comportements de commerçants occasionnels qui voulaient pour l'un s'installer où il l'entendait et pour l'autre pratiquer de la vente illicite. L'intervention de la gendarmerie a dissipé rapidement ces « malentendus ».

Une intervention de la DGCCRF, à titre préventif, est envisagée également afin de rappeler les obligations et règles à respecter.

Concernant le projet de boutique de producteurs, après avoir demandé des informations auprès d'une personne compétente, il s'avère que ce type de projets n'est pas porté par une commune mais par les producteurs euxmêmes. Le cas échéant, une commune peut mettre un local à disposition et le louer aux producteurs.

Au niveau des animations, le Bric à Troc de la Clé a été un succès. Le comice, organisé par les Vergt Missots se tiendra les 19 et 20 septembre prochain avec une fête foraine et un vide grenier notamment. Vergt patrimoine proposera également une animation.

Suite au lancement d'un nouveau budget participatif par le Conseil Départemental, le bus du Département affectée à cette opération sera sur le marché le 25 septembre prochain.

b) Intervention de Michaël VIGIER

Dans le cadre des travaux programmés au budget, pour le dojo, les travaux de mise en place de nouvelles menuiseries ainsi que d'un système de chauffage performant ont été commandés et seront réalisés avant la fin de l'année.

Concernant la salle Marie Charbonnier, les menuiseries sont commandées. Concernant le 1 et étage, il est prévu d'occulter les menuiseries existantes, inutilisées et vétustes, et de faire crépir le bâtiment. Des devis sont en cours.

Les travaux de la salle socio-culturelle avancement bien, La cuisine est carrelée et faïencée. Des travaux de plomberie et d'électricité sont à venir.

Une étude, gratuite, va également être réalisée par le SDE 24 pour étudier la faisabilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux (services techniques, dojo et tennis).

Également, un rendez-vous est programmé avec la CUMA afin de réaliser un devis du système de chauffage réversible de la maternelle par géothermie. Ce système est probablement plus couteux mais bénéficie de subventions complémentaires. Un comparatif sera réalisé afin de trouver la solution la plus adéquate.

La terrasse de logements communaux du Boulevard Fénelon s'effrite par endroit. Il sera demandé à Guillaume DELPRAT, qui dispose des connaissances techniques professionnelles, de réfléchir à une solution.

c) Intervention de Brigitte BAZINGETTE

La rentrée s'est bien déroulée. Les directeurs étaient satisfaits de l'intervention estivale des Services Techniques. Des devis pour l'installation de stores ont été demandés. Au total, sont comptabilisés 56 enfants en maternelle et 160 enfants en élémentaire, 21 agents sont affectés au service scolaire et périscolaire, restaurant scolaire inclus. Peu après la rentrée, un cas de Covid a été détecté et une classe de l'école élémentaire a été fermée.

Concernant la reprise des activités des associations, elle se fera avec le respect d'un protocole sanitaire. La commune fournira le matériel et le produit virucide.

Il est constaté des demandes de plus en plus nombreuses d'utilisation des salles communales. A ce jour, la gratuité est appliquée sauf la location du club house du rugby ou du club du fil d'argent pour des évènements familiaux. Il sera débattu lors du prochain conseil de la possibilité de faire payer certains utilisateurs.

d) Intervention de Nathalie DUPUY

Durant l'été, un rendez-vous a été pris avec un responsable départemental du Pôle Paysage afin d'avoir des conseils pour l'embellissement et le fleurissement de la commune. L'idée est de permettre un embellissement en respectant les principes du développement durable à un coût peu onéreux.

Il est ainsi préconisé de supprimer les jardinières et de réaliser des plantations en pleine terre avec des plantes vivaces.

Concernant l'enherbement du cimetière, des variétés de gazon, adapté à la spécificité des cimetières, sont proposées afin d'améliorer l'enracinement et de limiter la tonte.

Il est également envisagé de mettre en valeur le lavoir et de fleurir la Grand Rue. L'objectif étant de proposer un fleurissement beau et durable.

Enfin, le projet de jardin partagé a été évoqué. Il sera présenté ultérieurement en conseil car il nécessite d'être discuté et retravaillé en commission.

IV Finances

a) Désignation d'un représentant de la CLECT

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de nommer un conseiller municipal chargé de représenter la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges du Grand Périgueux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DESIGNE Monsieur Michel COURDEAU, adjoint aux finances, pour représenter la commune à la CLECT du Grand Périgueux.

V Bornes enterrées

a) Autorisation de signature de convention

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » est exercée par le Grand Périgueux. Ce dernier a entrepris de remplacer les conteneurs actuels par des bornes enterrées ou semi-enterrées destinées à faciliter la collecte des déchets ménagers, des emballages et du verre.

Ce dispositif, dénommé Point d'Apport Volontaire (PAV) vise également à améliorer la propreté et l'aspect esthétique paysagé par l'absence de bacs roulants.

Cependant, la mise en service de ces équipements nécessite parfois leur implantation sur des terrains privés. Une convention valant servitude doit alors être signée entre la commune et ce propriétaire afin de définir les modalités de mise à disposition du terrain.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à signer les différentes conventions relatives à l'installation de bornes enterrées ou semi-enterrées ou tout document afférent à cette affaire.

Il est également signalé de nombreuses incivilités aux abords des bornes enterrées. En effet, certaines personnes déposent des sacs autour des bornes ou des objets destinés à être porté à la déchèterie.

VI Questions diverses

a) Recensement de la population

Il se déroulera en 2021, de janvier à février (dates non communiquées à ce jour). Il conviendra de recruter 4 agents recenseurs.

b) Maisons France Services

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu, avec Brigitte BAZINGETTE, le secrétaire général de la préfecture. Des propositions de locaux communaux ont été faites mais le choix s'oriente principalement sur la Poste, afin de maintenir et conforter son implantation sur la commune. Une réunion est prévue en fin de mois à la préfecture en présence des responsables de la Poste.

L'important étant la présence de ce service sur la commune, que la gestion soit confiée à la commune ou à la Poste importe peu.

c) Contournement de Beynac

Information est donnée sur le rassemblement citoyen organisé par Germinal PEIRO le dimanche 13 septembre prochain

d) Intervention de Michel COURDEAU

Michel COURDEAU, adjoint aux finances, souhaite, autant que possible, que les travaux prévus au budget soient lancés et/ou réalisés dans l'année afin de ne pas devoir les reporter sur l'exercice 2021.

L'ordre du jour est levé à 20 h 00.

SIGNATURE DES ELUS

Pierre JAUBERTIE, Maire	
Annick CIRARD, 1 ère adjointe	
Michaël VIGIER, 2 ème adjoint	
Brigitte BAZINGETTE, 3 ème adjointe	
Michel COURDEAU, 4 ème adjoint	
Nathalie DUPUY, 5 ème adjointe	
Alain COLLIN, conseiller municipal	
Pierre HENNINOT, conseiller municipal	